



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 4670

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si elle peut confirmer (ou démentir) qu'une expertise sur la proposition de réduction du temps de travail, présentée par un ancien Premier ministre, proche de l'actuelle majorité, et demandée par le précédent Premier ministre au commissariat général du Plan, aurait été ensuite interdite de publication (Le Monde du 4 octobre 1997).

Texte de la réponse

En février 1996, M. Alain Juppé, alors Premier ministre, avait demandé au commissariat général du Plan, une expertise sur une proposition de dispositif relatif à la réduction de la durée du travail élaborée par M. Michel Rocard. Cette expertise a été réalisée, et le rapport a été rendu en 1996. Le rapport n'a effectivement pas été publié.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4670

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3504

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3283